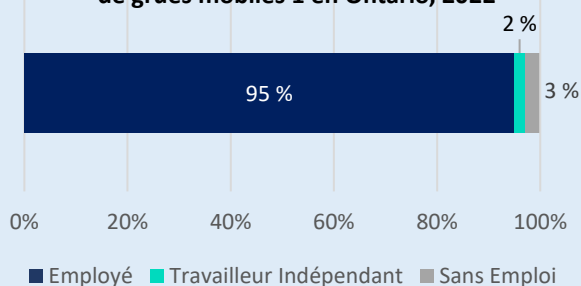


# Conducteur d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1 (339A)

Les conducteurs d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1 manœuvrent des grues ou des pelles à benne traînante pour lever, déplacer et à mettre en place de la machinerie, de l'équipement et d'autres gros objets dans des chantiers de construction ou des sites industriels, des ports, des gares ferroviaires de marchandises, des mines de surface et d'autres emplacements semblables. Pour des informations supplémentaires concernant ce métier, veuillez consulter [le champ d'exercice](#) du métier tel qu'indiqué dans le Règlement 875/21 de l'Ontario.

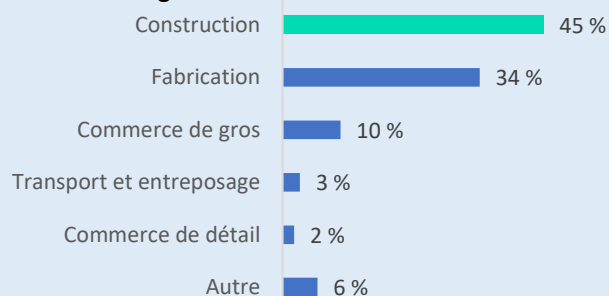
## PROFIL DE LA MAIN-D'OEUVRE

Effectifs des conducteurs d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1 en Ontario, 2022



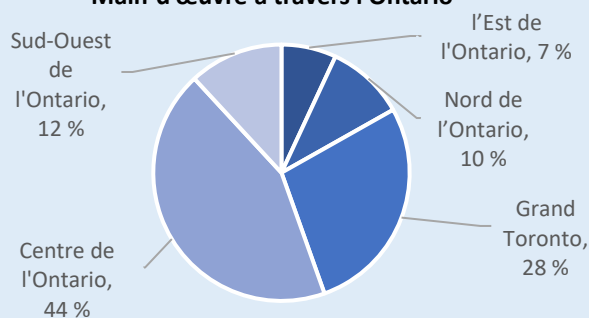
Source : Sondage population active – Basé sur 6 100 répondants

Où les conducteurs d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1 travaillent-ils?



Source : Recensement 2021

Main-d'œuvre à travers l'Ontario



Source : Recensement 2021

Conducteur d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1 (339A)  
Nombre de certificats de qualification délivrés, 2022

152

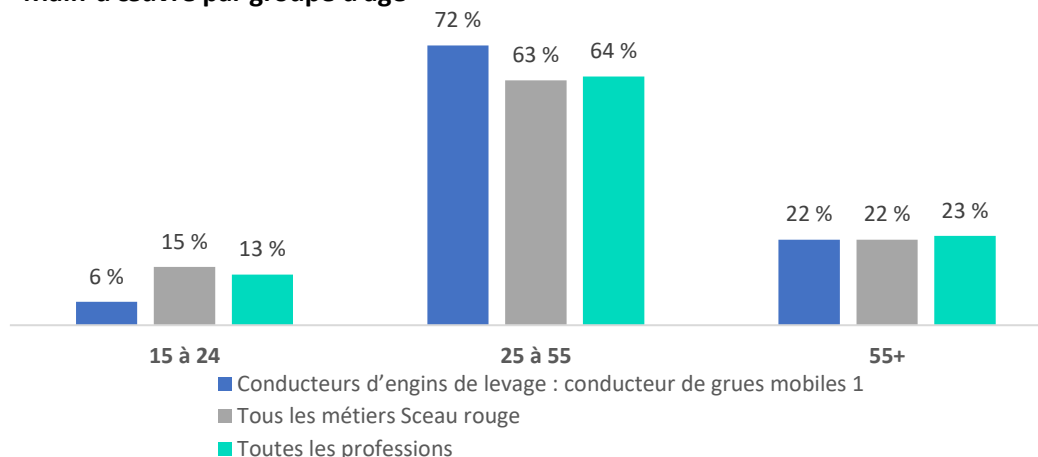
Source : MSO Base de Données des Opérations

## PROFIL D'ÂGE

Les conducteurs d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1 ont une plus petite proportion de jeunes (moins de 25 ans) que les autres métiers du Sceau rouge.






Environ 22 % des conducteurs d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1 approchent l'âge de la retraite (55 ans ou plus).

Main-d'œuvre par groupe d'âge



Source : Recensement 2021

# PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

		Conducteur d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1	Changement depuis 2016	Tous les métiers Sceau rouge
Femmes+		1,8 %	-0,5 %	13,8 %
Immigrants		13,4 %	-2,4 %	26,2 %
Minorités ethniques		9,9 %	+2,3 %	23,3 %
Populations autochtones		3,9 %	+0,1 %	3,7 %
Personnes handicapées		13,2 %	+1,4 %	13,5 %

Source : Recensement 2016, Recensement 2021

## PARCOURS SCOLAIRE

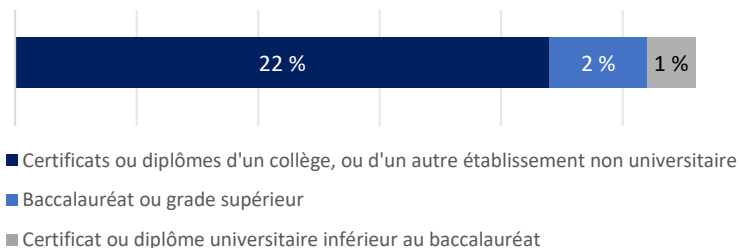
Conducteur d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1 est un métier à accréditation obligatoire en Ontario, nécessitant un certificat de qualification, un certificat provisoire de qualification ou un accord de formation enregistré actif pour exercer dans la province.

Un diplôme de 10e année est requis pour être admissible à un apprentissage.

Le programme d'apprentissage dure environ trois ans et comprend 5 520 heures d'expérience de travail sur le terrain, ainsi que quatre niveaux de formation en classe.

Source : Recensement 2021

### Proportion de la main-d'œuvre détenant un titre d'étude postsecondaire



En plus de détenir un certificat de qualification, environ un quart des conducteurs d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1 détiennent également une qualification postsecondaire.

## REVENUS

Données de revenu non disponibles pour 2022<sup>2</sup>

<sup>1</sup> L'information contenue dans ce profil s'applique à tous les Conducteurs d'équipement lourd (CNP 72500), ce qui inclut le métier de conducteur d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1 (339A) et conducteur d'engins de levage : conducteur de grues à tour (339B).

<sup>2</sup> Les fourchettes de compensation horaires/annuels n'ont pas pu être calculées en raison d'une taille d'échantillon de moins de 10 répondants. Les compensations horaires/annuels peuvent varier en fonction de différents facteurs, y compris l'emplacement, d'autres certifications et l'expérience de travail. En Ontario, les employeurs, les syndicats et les organisations peuvent offrir des avantages tels que : l'assurance santé, les régimes de retraite, l'assurance dentaire et des programmes de formation, entre autres.

**Veillez-vous référer aux FAQ pour des informations supplémentaires et des définitions.**

